Secrétariat Général

Service des affaires financières, sociales et logistiques

Sous-direction de la logistique et du patrimoine

Bureau de la commande publique et des achats

**ANNEXE 2**

**AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Référence dossier : DGAL-2025-024**

**Fourniture et livraison de doses de vaccin dirigées contre les sérotypes 1 et 8 de la fièvre catarrhale ovine (FCO)**

**CADRE DE REPONSE**

**Lot 2 : Fourniture et livraison de vaccins dirigés contre le sérotype 8 de la fièvre catarrhale ovine (FCO) destinés aux ruminants**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le rôle du cadre de réponse est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités. Tout autre élément développé ne sera pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas autorisés à faire des renvois à des annexes éventuelles sauf si cela est expressément autorisé

**Le cadre de réponse est un document obligatoire. Toute offre ne se présentant pas sous cette forme sera déclarée irrégulière sans possibilité de la régulariser**.

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 30 pages. La page de garde, la page « Consignes » et le sommaire ne sont pas comptabilisés. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

La police utilisée doit être la suivante : **Marianne de taille 10**.

-------------------------------------

**Résumé de la proposition**

Le candidat présentera dans cette partie un résumé, éventuellement avec un ou plusieurs schémas, des principaux aspects de sa proposition et de ce qui en fait sa spécificité.

1. **Capacité maximale de production de vaccins et leurs livraisons avant le 30 septembre 2025 (non noté)**

|  |  |
| --- | --- |
| Capacité maximale de production et de livraison du candidat avant le 30/09 | A compléter par le candidat |
| NOMBRE DE DOSES VACCINALES POUVANT ETRE LIVREES | …………………. doses |

1. **Calendrier de livraison des vaccins (Critère 1 : pondération = 30 %)**

Le candidat complétera le tableau ci-dessous concernant le calendrier des trois ou quatre livraisons de doses vaccinales dirigées contre le sérotype 8 de la FCO destinés aux ruminants.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Calendrier de livraison | Note | Mettre une croix  (Une seule croix est attendue) |
| Le candidat est en capacité d’effectuer une 1ère livraison avant le 31/07 de minimum un tiers des doses[[2]](#footnote-2) puis une livraison avant le 31/08 de minimum un tiers des doses et une ou deux livraison(s) pour le solde avant le 30/09 | 1/5 |  |
| Le candidat est en capacité de faire une 1ère livraison avant le 31/07 de minimum la moitié des doses[[3]](#footnote-3) puis une livraison avant le 31/08 de minimum un quart des doses et une ou deux livraison(s) pour le solde avant le 30/09 | 3/5 |  |
| Le candidat est en capacité de faire une 1ère livraison avant le 30/06 de minimum un quart des doses[[4]](#footnote-4), puis une livraison avant le 31/07 (au minimum ¼ des doses) et une autre livraison avant le 31 août (au minimum ¼ des doses) et une livraison pour le solde avant le 30/09 | 5/5 |  |

1. **Capacité à adapter la taille du flaconnage au besoin** **(Critère 2 : pondération = 20 %)**

Le candidat complétera le tableau ci-dessous concernant la taille du flaconnage. Sera valorisé la capacité du candidat à proposer au moins deux tailles de flacon.

Le candidat précise ici la/les tailles de flaconnage et le nombre de doses correspondant qu’il peut proposer.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Critère 2 : capacité à proposer au moins deux tailles de flacon | Note | Mettre une croix (une seule croix est attendue) | Indiquer la/les tailles de flaconnage et le nombre de doses correspondant  (à compléter dans les deux cas) |
| Le candidat est en capacité de fournir au moins deux tailles de flacon | 5/5 |  |  |
| Le candidat ne propose qu’une taille de flacon | 0/5 |  |  |

**TOTAL des critères techniques : 50 %**

**(Critère financier : 50 %)**

1. En cas de candidature en groupement, un seul CRT est requis. [↑](#footnote-ref-1)
2. Sur la base d’un volume cible de 7 millions de doses vaccinales équivalent bovin [↑](#footnote-ref-2)
3. Sur la base d’un volume cible de 7 millions de doses vaccinales équivalent bovin [↑](#footnote-ref-3)
4. Sur la base d’un volume cible de 7 millions de doses vaccinales équivalent bovin [↑](#footnote-ref-4)